

PPG GEMAPI SMBV2A 2022-2032 ACTIONS DE MISE EN DEFENS DES BERGES

Assurer le bon fonctionnement des points d'abreuvement réalisés les années précédentes	3
Appui aux montages de dossiers PDRR individuels	5
Mise en défens et abreuvement sur l'Aveyron (Sévérac d'Aveyron PDRR 2021)	7
Mise en défens et abreuvement sur le Verlenque (Sévérac d'Aveyron PDRR 2021)	9
Mise en défens et abreuvement sur le ruisseau de Buzareingues (Sévérac d'Aveyron PDRR 2021)	11
Mise en défens et abreuvement sur le bassin versant de la Serène (dynamique espace rural et agricole)	13
Pompages solaires et mise en défens dans des Zones d'Expansion de Crues	15
Mise en défens et abreuvement sur le bassin versant de la Briane (dynamique espace rural et agricole)	17
Mise en défens des berges rau de la Besade	19
Mise en défens des berges en amont du profil de baignade de Belcastel	21
Mise en défens des berges et revégétalisation sur le ruisseau de la Fage sous Bêteille	23
Mise en défens des berges sur le ruisseau de Combeneigre (Doumeyrenc)	25
Mise en défens et abreuvement dans des Zones d'Expansion de Crues	27
Mise en défens et abreuvement sur le bassin versant de l'Olip (dynamique espace rural et agricole)	29
Mise en défens et abreuvement dans le périmètre rapproché du captage de Calcomier	31
Mise en défens et abreuvement en amont du projet de profil de baignade de Compolibat (ruisseaux des Igues, des Grillières et des Places)	33



Localisation

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Assurer le bon fonctionnement des points d'abreuvement réalisés les années précédentes

Masse d'eau ciblée :
Toutes

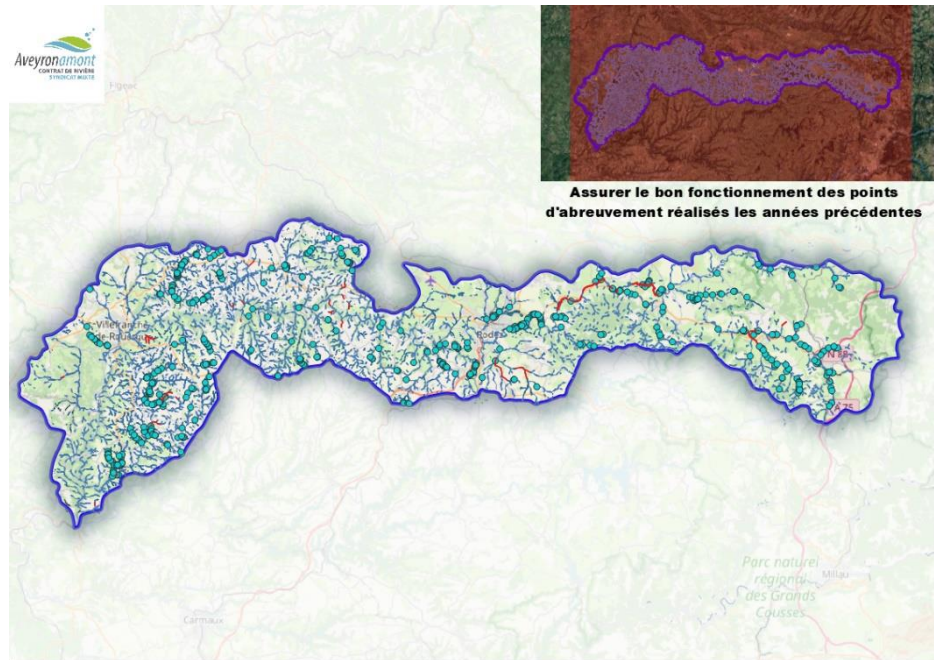
Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : -

EPCI concerné :
Toutes

Année de réalisation :
Tous les ans

Linéaire de cours d'eau concerné : - ml

Coût global de l'action :
13500 € TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Cette action prévoit:

- des journées de technicien rivière pour aller visiter les aménagements des années N-1 et N-2, et s'assurer de leur bon fonctionnement tant pour le milieu que pour l'agriculteur, garantissant la durabilité et la reproductibilité des travaux réalisés. Ces journées ne sont pas comptabilisées dans le budget de l'action.
- des journées d'équipe pour accompagner les propriétaires dans la gestion des aménagements mis en place pour l'abreuvement les années précédentes. En effet, dans les mois ou les années qui suivent la mise en place de descentes aménagées, la modification du profil en travers ou les événements pluvieux peuvent porter atteinte au bon fonctionnement des ouvrages. Le SMBV2A viendra donc appuyer les propriétaires afin de trouver des solutions durables et assurer sur le long terme l'efficacité de la mise en défens des berges.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	0€TTC	€TTC
Equipe rivière	2700€TTC	2700€TTC	2700€TTC	2700€TTC	2700€TTC
Total dépenses	2700 €TTC	2700€TTC	2700€TTC	2700€TTC	2700€TTC
Dont TVA	0 €	0 €	0€	0€	0 €

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	1 350 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €	1 350 €
PDRR	0	0	0	0	0
Conseil Régional	540 €	540 €	540 €	540 €	540 €
Conseil Départemental	270 €	270 €	270 €	270 €	270 €
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	540 €	540	540€	540€	540€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

nombre de points d'abreuvement visités, état des points d'abreuvement

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Appui aux montages de dossiers PDRR individuels

Masse d'eau ciblée :
Toutes

Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : -

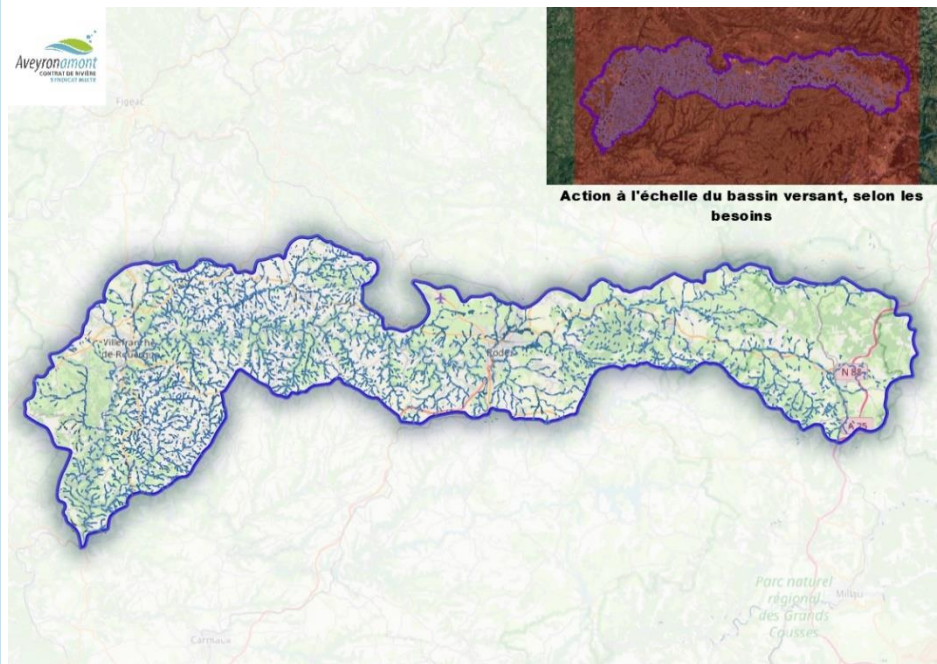
EPCI concerné :

Année de réalisation :
entre 2022 et 2026

Linéaire de cours d'eau
concerné : - ml

Coût global de l'action :
0 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines. La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Au regard du grand nombre de points de piétinement à l'échelle du territoire de compétence, le SMBV2A a fait le choix de prioriser les interventions sur les secteurs à enjeu sanitaire (amont des zones de baignades ou projets de baignade à moyen terme, périmètres de captages d'eau potable), et sur les bassins où une dynamique espace rural et agricole est engagée (Briane, Olip, Serènes). Pour les autres secteurs, il est proposé d'accompagner techniquement et administrativement les agriculteurs volontaires pour la définition des projets, l'obtention des subventions PDRR, et l'obtention des autorisations relatives à la loi sur l'eau auprès de la DDT. Les élus souhaitent qu'un travail de communication sur cette possibilité soit réalisé de manière forte, notamment les premières années du PPG afin d'engager des dynamiques locales.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					
PDRR					
Conseil Régional					
Conseil Départemental					
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

nombre de dossiers accompagnés, nombre de dossiers ayant abouti à des travaux

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	13099,2 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	13099,2 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	2183,2 €	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	0 €				
PDRR	8732,80€				
Conseil Régional	0 €				
Conseil Départemental	0 €				
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	4366,4 €		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi photographique et suivi de systèmes d'abreuvement

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement sur le Verlenque (Sévérac d'Aveyron PDRR 2021)

Masse d'eau ciblée :
FRFRR199_1Le Verlenque

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : -

EPCI concerné :
Des Causses A L Aubrac

Année de réalisation :
2022

Linéaire de cours d'eau concerné : 522 ml

Coût global de l'action :
5109,6€ TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines.

La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Ce chantier est issu de la précédente programmation du PPG, qui n'a pu être réalisée dans les délais escomptés en raison de contraintes administratives.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	5109,6 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	5109,6 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	851,6 €	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	0 €				
PDRR	3406,40				
Conseil Régional	0 €				
Conseil Départemental	0 €				
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	1703,2 €		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi photographique et suivi de systèmes d'abreuvement

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement sur le ruisseau de Buzareingues (Sévérac d'Aveyron PDRR 2021)

Masse d'eau ciblée :
FRFR199L'Aveyron de sa source au confluent de la Serre

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 1

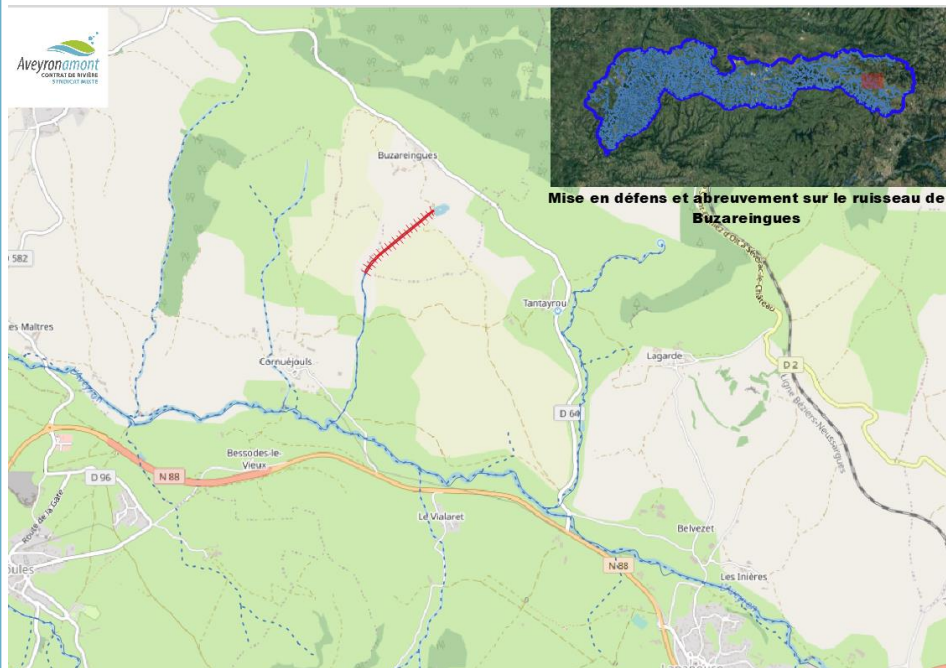
EPCI concerné :
Des Causses A L Aubrac

Année de réalisation :
2022

Linéaire de cours d'eau concerné: 754 ml

Coût global de l'action :
9242,4 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines.

La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Ce chantier est issu de la précédente programmation du PPG, qui n'a pu être réalisé dans les délais escomptés en raison de contraintes administratives. Le ruisseau de Buzareingues né au village de Buzareingues par une source karstique. Il est ensuite remembré sur une bonne partie de son linéaire jusqu'à sa confluence avec l'Aveyron. Il est également très impacté par le piétinement des animaux. La mise en défens des berges permettra au ruisseau de retrouver des conditions d'accueil pour bon nombre d'espèces animales et végétales patrimoniales (truites, chabots, etc)

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	9242,4 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	9242,4 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	1540,4 €	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	0 €				
PDRR	6161,60				
Conseil Régional	0 €				
Conseil Départemental	0 €				
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	3080,8 €		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, prises photographiques, dénombrement des frayères de truites et suivi de systèmes d'abreuvement

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement sur le bassin versant de la Serène (dynamique espace rural et agricole)

Masse d'eau ciblée :
FRFR377La Serène de sanvensa

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 2

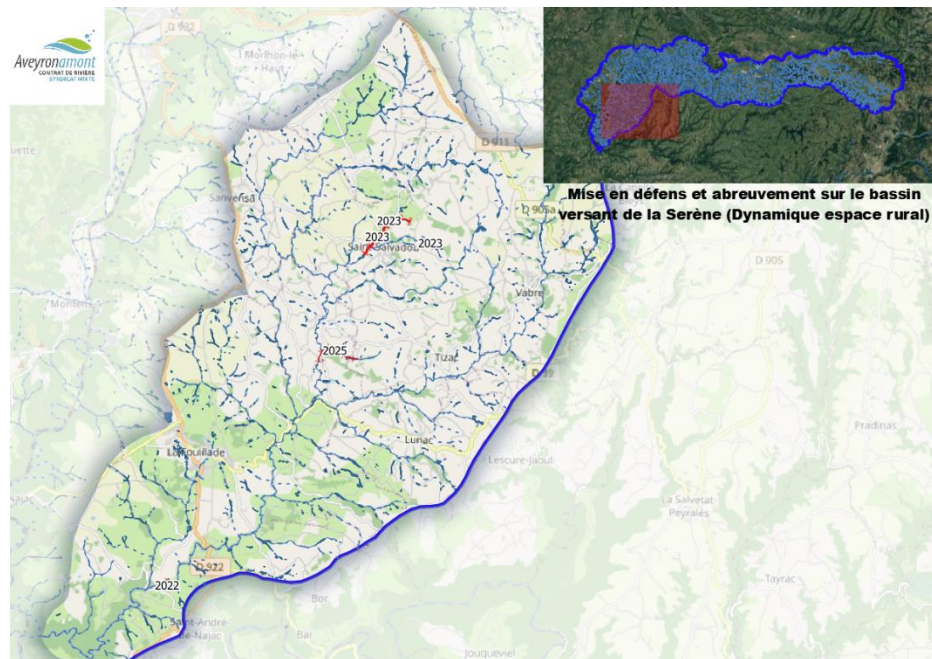
EPCI concerné :
Aveyron Bas Segala Viaur
Ouest Aveyron Communauté

Année de réalisation :
2022-2023-2025

Linéaire de cours d'eau concerné: 1980 ml

Coût global de l'action :
92250 €TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines. La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Au regard du grand nombre de points de piétinement à l'échelle du territoire de compétence, le SMBV2A a fait le choix de prioriser les interventions sur les secteurs à enjeu sanitaire (amont des zones de baignades ou projets de baignade à moyen terme, périmètres de captages d'eau potable), et sur les bassins où une dynamique espace rural et agricole est engagée (Briane, Olip, Serènes). Pour 2022, le chantier est issu de la programmation de 2021 qui n'a pas pu être réalisée. Il concerne la Serène sous Toulzanes.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	4320 €TTC	34110 €TTC	€TTC	34110 €TTC	€TTC
Equipe rivière	0 €TTC	7290 €TTC	€TTC	12420 €TTC	€TTC
Total dépenses	4320 €TTC	41400 €TTC	€TTC	46530 €TTC	€TTC
Dont TVA	720 €	5685 €	€	5685 €	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	0 €	3 645 €		6 210 €	
PDRR	2880	22740		22740	
Conseil Régional	0 €	1 458 €		2 484 €	
Conseil Départemental	0 €	729 €		1 242 €	
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	1440 €	12828	€	13854 €	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Pompages solaires et mise en défens dans des Zones d'Expansion de Crues

Masse d'eau ciblée :
FRFR200L'Aveyron du confluent de la Serre au confluent de la Briane

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 2

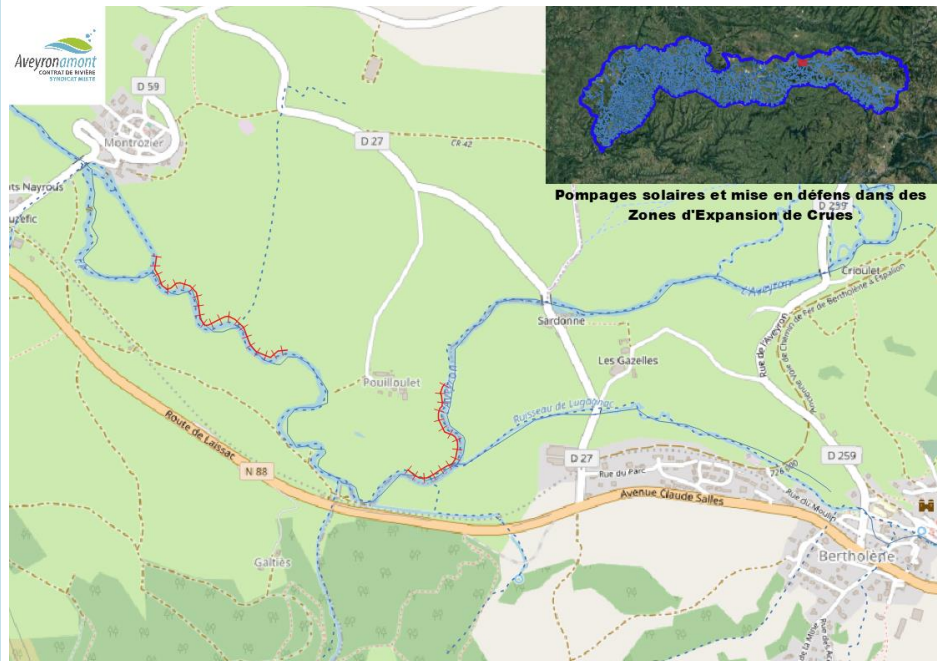
EPCI concerné :
Comtal Lot Truyere

Année de réalisation :
2022

Linéaire de cours d'eau concerné : 1945 ml

Coût global de l'action :
31860 €TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Le lit mineur de la rivière Aveyron est très enfoncé lorsqu'il s'écoule dans des Zones d'expansion de Crues (ZEC). A l'étiage, la différence de niveau entre la lame d'eau et les parcelles agricoles est de plusieurs mètres. Aussi, le lit mineur est mobile et se déplace latéralement au gré des crues. Ces deux caractéristiques font que les systèmes d'abreuvement classiques ne peuvent être réalisés (rampe d'abreuvement, pompes à museau, etc). Seuls les systèmes d'abreuvement solaires peuvent être efficaces. Un forage dans la nappe d'accompagnement permet de pomper l'eau nécessaire à l'abreuvement des animaux. Des tuyaux enterrés assurent la distribution de l'eau vers plusieurs parcelles en aval et ainsi démultiplient le bénéfice d'un seul forage. Ces installations sont couplées à une mise en défens des berges.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	31860 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	31860 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	5310 €	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	600 €				
PDRR	20440				
Conseil Régional	0 €				
Conseil Départemental	0 €				
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	10820 €		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement sur le bassin versant de la Briane (dynamique espace rural et agricole)

Masse d'eau ciblée :
FRFR369La Briane et TPME associées

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 1

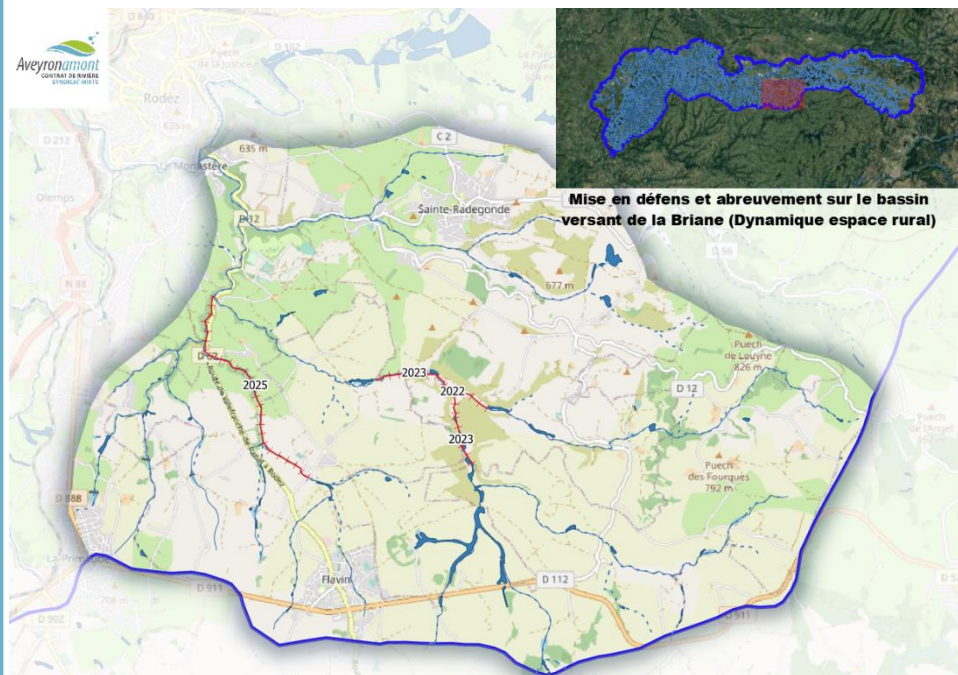
EPCI concerné :
Rodez
Pays de Salars

Année de réalisation :
2022-2023-2025

Linéaire de cours d'eau concerné: 2750 ml

Coût global de l'action :
136242 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines. La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Au regard du grand nombre de points de piétinement à l'échelle du territoire de compétence, le SMBV2A a fait le choix de prioriser les interventions sur les secteurs à enjeu sanitaire (amont des zones de baignades ou projets de baignade à moyen terme, périmètres de captages d'eau potable), et sur les bassins où une dynamique espace rural et agricole est engagée (Briane, Olip, Serènes).

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	40152 €TTC	34110€TTC	€TTC	26610€TTC	€TTC
Equipe rivière	2700€TTC	11070€TTC	€TTC	21600€TTC	€TTC
Total dépenses	42852 €TTC	45180€TTC	€TTC	48210€TTC	€TTC
Dont TVA	6692 €	5685 €	€	4435€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	1 350 €	5 535 €		10 800 €	
PDRR	26768	22740		17740	
Conseil Régional	540 €	2 214 €		4 320 €	
Conseil Départemental	270 €	1 107 €		2 160 €	
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	13924 €	13584	€	13190€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement

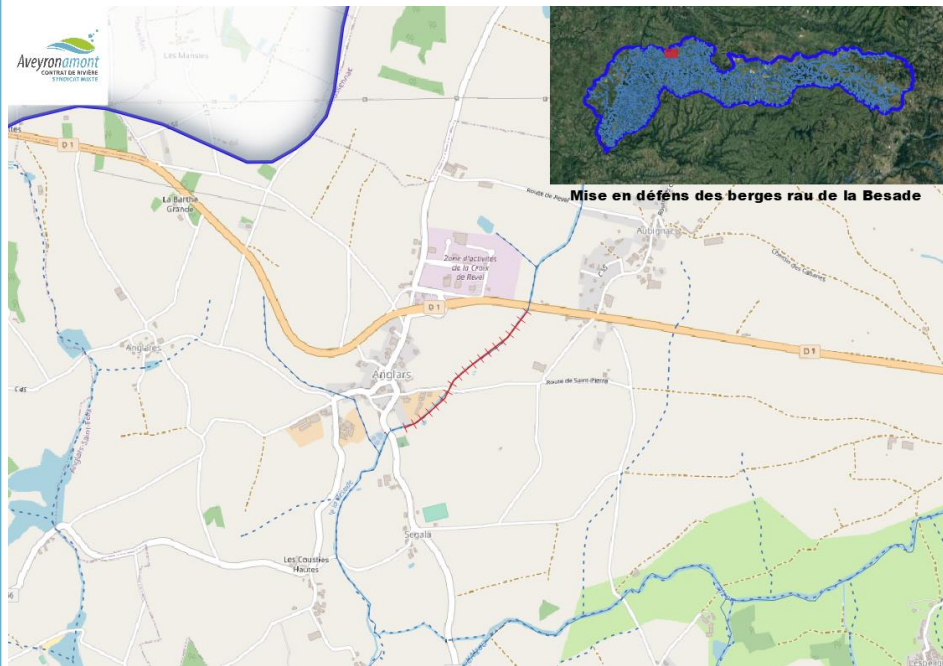
Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Localisation



Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens des berges rau de la Besade

Masse d'eau ciblée :
FRFR373L'Alzou

Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : 2

EPCI concerné :
Pays Rignacois

Année de réalisation :
2022

Linéaire de cours d'eau
concerné: 700 ml

Coût global de l'action :
12240 €TTC

Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines.

La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Ce chantier est issu de la précédente programmation du PPG, qui n'a pu être réalisée dans les délais escomptés en raison de contraintes administratives.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	12240 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	12240 €TTC	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	2040 €	€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	0 €				
PDRR	8160				
Conseil Régional	0 €				
Conseil Départemental	0 €				
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	4080 €		€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens des berges en amont du profil de baignade de Belcastel

Masse d'eau ciblée :
FRFR201L'Aveyron du
confluent de la Briane au
confluent de l'Alzou

Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : 1

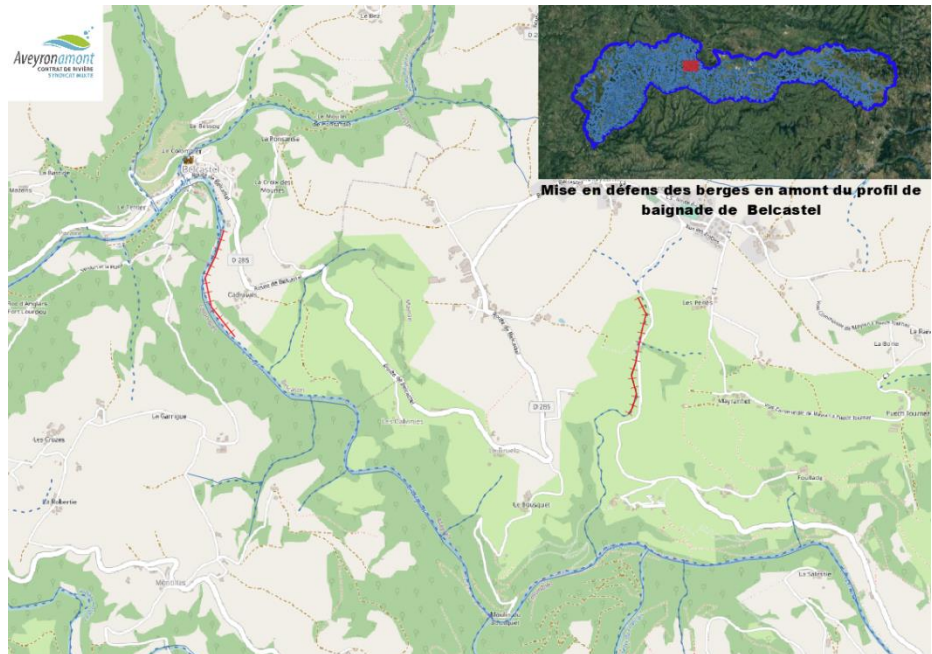
EPCI concerné :
Pays Rignacois
Pays Ségali

Année de réalisation :
2022-2024

Linéaire de cours d'eau
concerné: 4220 ml

Coût global de l'action :
128970 €TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines.

La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole.

En 2022, il est prévu de traiter une parcelle sur l'Aveyron en amont immédiat du profil de baignade, et le ruisseau du Soulié. Ce chantier est issu de la précédente programmation du PPG, qui n'a pu être réalisée dans les délais escomptés en raison de contraintes administratives.

En 2024, les points noirs identifiés sont sur les ruisseaux du riuu negre, la Jalade et ruisseau du Bousquet.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	13560 €TTC	€TTC	107310€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	0€TTC	€TTC	8100€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	13560 €TTC	€TTC	115410€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	2260 €	€	17885€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne	0 €		4 050 €		
PDRR	9040		71540		
Conseil Régional	0 €		1 620 €		
Conseil Départemental	0 €		810 €		
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	4520 €		37390€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement, amélioration de la qualité sur le site de baignade

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens des berges et revégétalisation sur le ruisseau de la Fage sous Bêteille

Masse d'eau ciblée :
FRFR202L'Aveyron du
confluent de l'Alzou de
sanvensa au confluent du Viaur

Niveau de priorité de la masse
d'eau pour la typologie
concernée : -

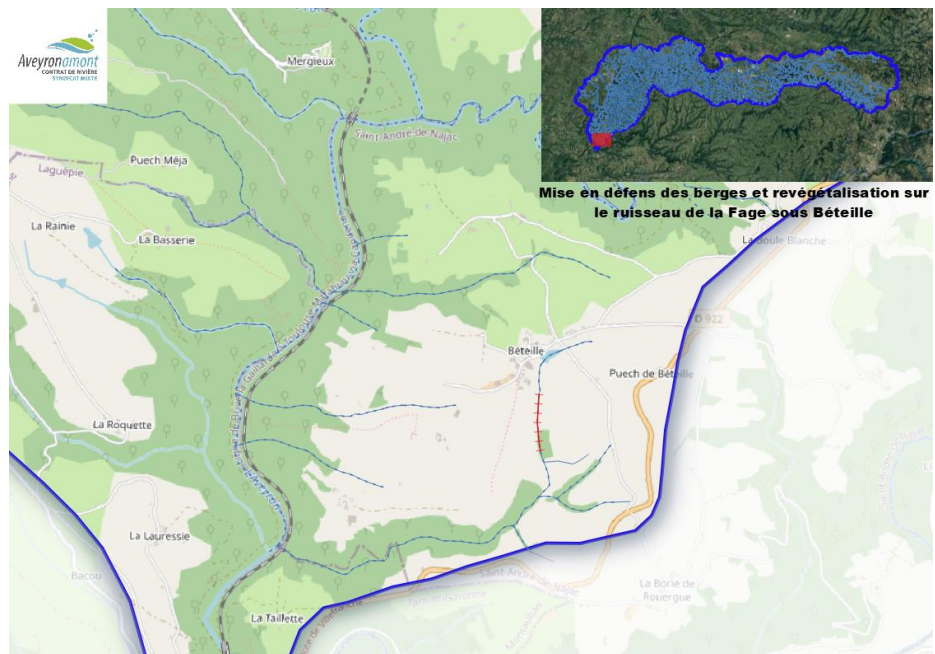
EPCI concerné :
Ouest Aveyron Communauté

Année de réalisation :
2023

Linéaire de cours d'eau
concerné: 150 ml

Coût global de l'action :
3900 €TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines.

La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Ce chantier fait suite à la sollicitation en 2021, du propriétaire qui a exploité ses peupliers et souhaitait en replanter. Après discussions, ce dernier est ouvert pour la mise en défens des berges et la plantation d'essences adaptées.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	3900€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	3900€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	650 €	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne		0 €			
PDRR		2600			
Conseil Régional		0 €			
Conseil Départemental		0 €			
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€	1300	€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens et revégétalisés

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Localisation

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens des berges sur le ruisseau de Combeneigre (Doumeyrenc)

Masse d'eau ciblée :
FRFR201L'Aveyron du confluent de la Briane au confluent de l'Alzou

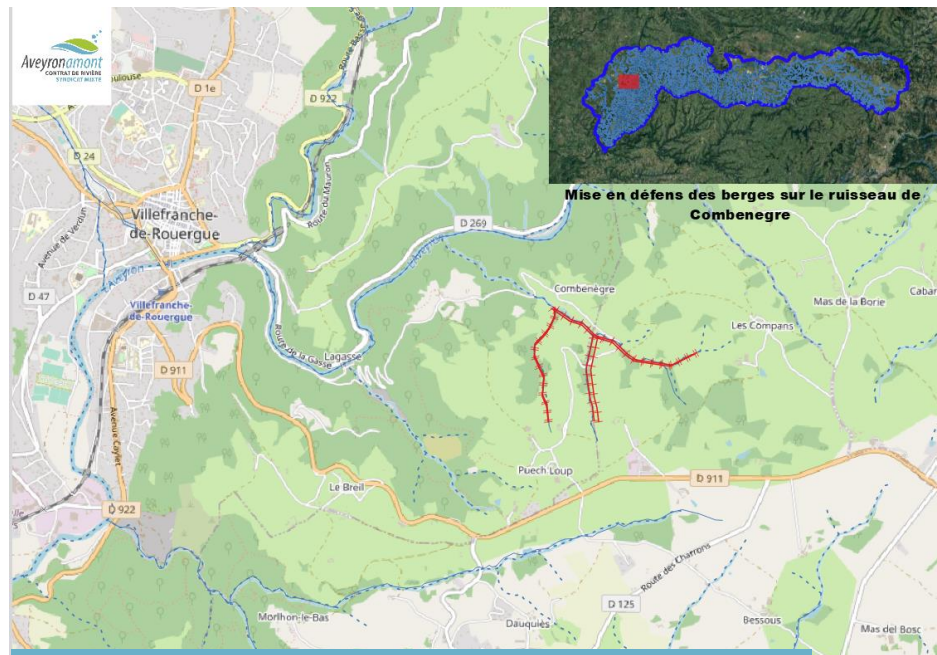
Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 1

EPCI concerné :
Ouest Aveyron Communauté

Année de réalisation :
2023

Linéaire de cours d'eau concerné: 1250 ml

Coût global de l'action :
51000 €TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines. La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Au regard du grand nombre de points de piétinement à l'échelle du territoire de compétence, le SMBV2A a fait le choix de prioriser les interventions sur les secteurs à enjeu sanitaire (amont des zones de baignades ou projets de baignade à moyen terme, périmètres de captages d'eau potable), et sur les bassins où une dynamique espace rural et agricole est engagée (Briane, Olip, Serènes). Ce secteur concerne la mise en défens des berges dans le cadre du projet de baignade porté par la Mairie de Villefranche de Rouergue. Les têtes de ce ruisseau sont fortement piétinées, potentiellement source de pollution diffuse bactériologique incompatible avec les enjeux loisirs liés à l'eau. Ce chantier est étalé sur 2 tranches, dont la seconde en 2eme partie du PPG, post-2026, selon l'avancement du projet de profil de baignade.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	51000€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	0€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	51000€TTC	€TTC	€TTC	€TTC
Dont TVA	€	8500€	€	€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne		0€			
PDRR		34000			
Conseil Régional		0€			
Conseil Départemental		0€			
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€	17000	€	€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement, amélioration de la qualité sur le site de baignade

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement dans des Zones d'Expansion de Crues

Masse d'eau ciblée :

-

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : -

EPCI concerné :
Des Causses A L Aubrac
Comtal Lot Truyère

Année de réalisation :
2024-2025

Linéaire de cours d'eau concerné : - ml

Coût global de l'action :
32520 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

Le lit mineur de la rivière Aveyron est très enfoncé lorsqu'il s'écoule dans des Zones d'expansion de Crues (ZEC). A l'étiage, la différence de niveau entre la lame d'eau et les parcelles agricoles est de plusieurs mètres. Aussi, le lit mineur est mobile et se déplace latéralement au grès des crues. Ces deux caractéristiques font que les systèmes d'abreuvement "classiques" ne peuvent souvent pas être réalisés (rampe d'abreuvement, pompes à museau, etc). Le système d'abreuvement solaire est alors le seul réalisable. En dehors de ce cas de figure, des systèmes d'abreuvement "classiques" seront proposés. Un système solaire est composé d'un forage dans la nappe d'accompagnement qui permet de pomper l'eau nécessaire à l'abreuvement des animaux. Des tuyaux enterrés assurent la distribution de l'eau vers plusieurs parcelles en aval et ainsi démultiplier le bénéfice d'un seul forage. Ces installations sont couplées à une mise en défens des berges.

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	16260€TTC	16260€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	0€TTC	0€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	16260€TTC	16260€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	2710€	2710€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne			0 €	0 €	
PDRR			10840	10840	
Conseil Régional			0 €	0 €	
Conseil Départemental			0 €	0 €	
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		5420€	5420€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Localisation

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement sur le bassin versant de l'Olip (dynamique espace rural et agricole)

Masse d'eau ciblée :
FRFR366L'Olip

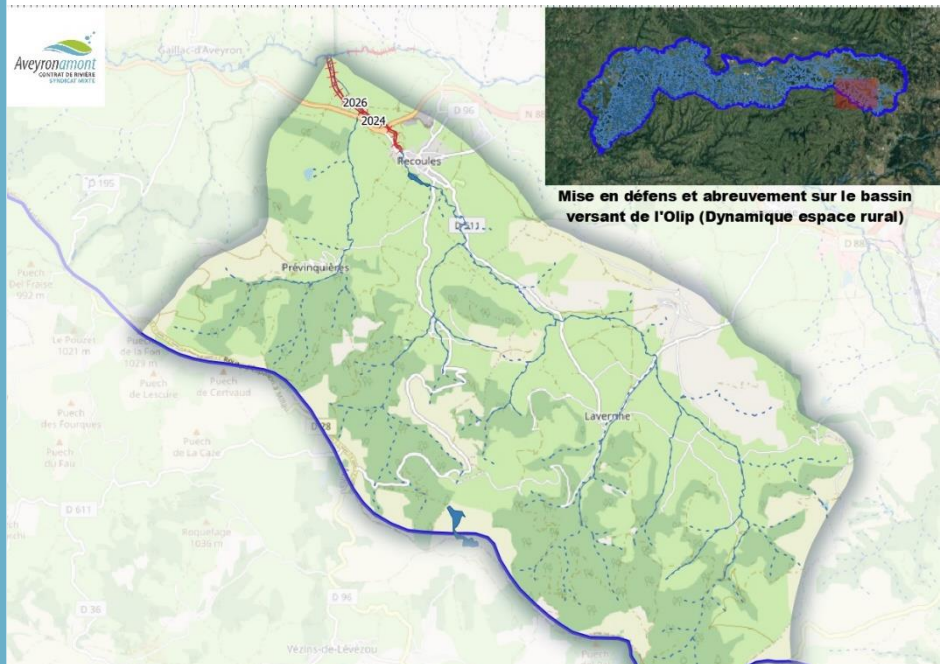
Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 1

EPCI concerné :
Des Causses A L Aubrac

Année de réalisation :
2024-2026

Linéaire de cours d'eau concerné : 1500 ml

Coût global de l'action :
87120 € TTC



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines. La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Au regard du grand nombre de points de piétinement à l'échelle du territoire de compétence, le SMBV2A a fait le choix de prioriser les interventions sur les secteurs à enjeu sanitaire (amont des zones de baignades ou projets de baignade à moyen terme, périmètres de captages d'eau potable), et sur les bassins où une dynamique espace rural et agricole est engagée (Briane, Olip, Serènes).

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	34110€TTC	€TTC	34110€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	8100€TTC	€TTC	10800€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	42210€TTC	€TTC	44910€TTC
Dont TVA	€	€	5685€	€	5685 €

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne			4 050 €		5 400 €
PDRR			22740		22740
Conseil Régional			1 620 €		2 160 €
Conseil Départemental			810 €		1 080 €
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		12990€	€	13530€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement

Dépenses réalisées :



Informations complémentaires :



Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement dans le périmètre rapproché du captage de Calcomier

Masse d'eau ciblée :
FRFR202_3L'Assou

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 0

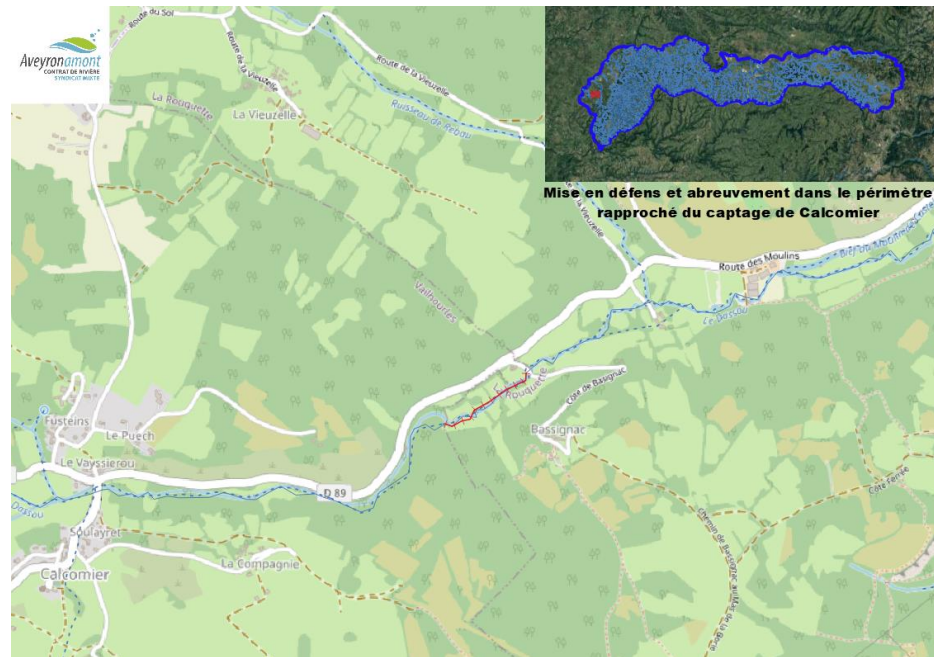
EPCI concerné :
Ouest Aveyron Communauté

Année de réalisation :
2025

Linéaire de cours d'eau concerné : 330 ml

Coût global de l'action :
13464 € TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines. La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Au regard du grand nombre de points de piétinement à l'échelle du territoire de compétence, le SMBV2A a fait le choix de prioriser les interventions sur les secteurs à enjeu sanitaire (amont des zones de baignades ou projets de baignade à moyen terme, périmètres de captages d'eau potable), et sur les bassins où une dynamique espace rural et agricole est engagée (Briane, Olip, Serènes).

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	13464€TTC	€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	0€TTC	€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	13464€TTC	€TTC
Dont TVA	€	€	€	2244€	€

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne				0 €	
PDRR				8976	
Conseil Régional				0 €	
Conseil Départemental				0 €	
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	4488€	€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :

Typologie d'action :
Mise en défens et abreuvement

Intitulé de l'action :

Mise en défens et abreuvement en amont du projet de profil de baignade de Compolibat (ruisseaux des Igues, des Grillières et des Places)

Masse d'eau ciblée :
FRFR201L'Aveyron du confluent de la Briane au confluent de l'Alzou

Niveau de priorité de la masse d'eau pour la typologie concernée : 1

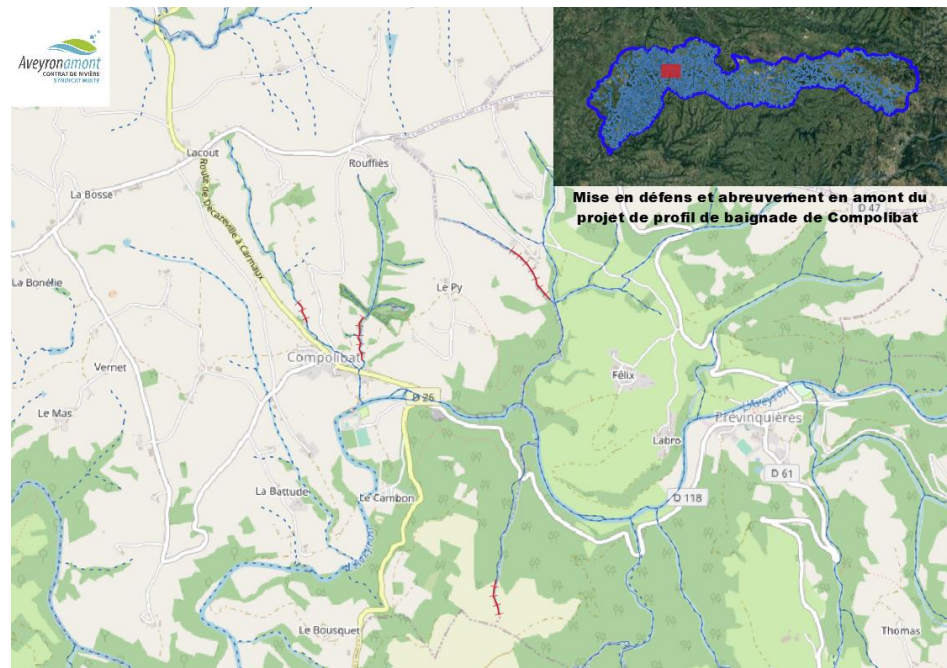
EPCI concerné :
Aveyron Bas Segala Viaur
Plateau de Montbazens

Année de réalisation :
2026

Linéaire de cours d'eau concerné: 1560 ml

Coût global de l'action :
45652 €TTC

Localisation



Objectif général de l'action et améliorations escomptées

L'amont du bassin versant Aveyron est un secteur où l'élevage, essentiellement bovin, est une activité développée. Les troupeaux pâturent dans les prairies de fonds de vallées de ces cours d'eau. Bien que l'activité soit à ce jour semi-extensive, localement, le bétail participe à la dégradation physique du lit et des berges de la rivière en accédant au cours d'eau pour s'abreuver. Outre cette dégradation, le bétail entraîne une pollution ponctuelle de l'eau par les déjections et la mise en suspension de particules fines. La mise en défens des berges couplée à un aménagement pour l'abreuvement va permettre de préserver le cours d'eau d'une dégradation de la qualité de l'eau et du milieu tout en satisfaisant l'usage agricole. Au regard du grand nombre de points de piétinement à l'échelle du territoire de compétence, le SMBV2A a fait le choix de prioriser les interventions sur les secteurs à enjeu sanitaire (amont des zones de baignades ou projets de baignade à moyen terme, périmètres de captages d'eau potable), et sur les bassins où une dynamique espace rural et agricole est engagée (Briane, Olip, Serènes).

Modalités financières

Dépenses prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Prestations extérieures	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	34041,99€TTC
Equipe rivière	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	11610€TTC
Total dépenses	€TTC	€TTC	€TTC	€TTC	45651,99€TTC
Dont TVA	€	€	€	€	5673,66 €

Recettes prévisionnelles

	2022	2023	2024	2025	2026
Agence de l'Eau Adour Garonne					5 805 €
PDRR					22694,66
Conseil Régional					2 322 €
Conseil Départemental					1 161 €
Autre partenaire : (préciser)					
Autofinancement SMBV2A	€		€	€	13669,33€

Suivi et bilan

Indicateurs de suivi :

ml mis en défens, suivi des points d'abreuvement, amélioration de la qualité sur le site de baignade

Dépenses réalisées :

Informations complémentaires :